



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19160039

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

28 NOV. 2019

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT D'ORFÈVRE Tournai**

Dénomination

(en entier) : **TRAVAIL ET PARTAGE**

Forme juridique : A.S.B.L.

Siège : *132, Grand'Route, 7530 Yamain - Pameuxin*

N° d'entreprise : 0476 439 452

**Objet de l'acte : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
08.02.2017 - RENOUVELLEMENT DE MANDATS**

Délibération et décision:

1. Renouvellement de mandats

Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante :

- Renouvellement du mandat de Monsieur THOMAS Stéphane en qualité de Président et d'administrateur délégué pour une durée de 5 ans et ce, à partir du 08/02/2017.

2. Divers

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée générale est clôturée à 10:00 après que toutes les personnes présentes ont pris connaissance du présent procès-verbal et déclarent en accepter le contenu et les termes en apposant leur signature sur le présent procès-verbal.

Le Président et administrateur-délégué,
Stéphane THOMAS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2019 - Annexes du Moniteur belge